

## Principaux constats en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : une eau de baignade globalement de très bonne qualité dans la région

Une qualité dégradée de l'eau peut conduire à des affections de santé, le plus souvent bénignes, par contact cutané ou par ingestion ou inhalation d'eau. La qualité chimique de l'eau de baignade, est généralement stable. Sauf cas exceptionnel (pollution par déversement accidentel, par exemple), elle ne présente donc pas de danger pour la santé lors de la pratique de la baignade. La pollution microbiologique des eaux de baignade est essentiellement d'origine fécale. Les eaux usées provenant des habitations, les déjections des animaux et les effluents d'élevages rejetés dans le milieu et qui pollueraient des sites de baignades, peuvent être la cause d'une mauvaise qualité de l'eau. La pluie peut également provoquer des débordements des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées ou des ruissellements importants sur des surfaces souillées. Les troubles de santé liés à la qualité microbiologique de l'eau sont généralement bénins (ex : gastro-entérites, affections de la sphère ORL).

En 2017, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur comptait 402 sites de baignades en eau de mer, 85 sites de baignades naturelles en eau douce et 19 sites de baignades artificielles en eau douce. Les analyses réalisées par l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ont montré que 389 sites de baignades présentaient une eau de qualité excellente, 65 une eau de bonne qualité et 19 une eau de qualité suffisante. Sur l'ensemble de la région, 8 sites de baignade présentaient une qualité de l'eau insuffisante (6 dans les Alpes-Maritimes, 1 dans le Var, 1 dans les Bouches-du-Rhône). La dégradation de la qualité des eaux de baignade était principalement due à des pluies importantes amenant des polluants par ruissellement sur les terrains en amont des baignades et plus rarement à des dysfonctionnements d'ouvrages de collecte de traitement des eaux usées.

En 2017, 43 % des habitants de la région étaient tout à fait ou plutôt d'accord avec l'idée selon laquelle la qualité des eaux de baignade en mer, lacs et rivières présentait des risques pour leur santé. Par ailleurs, 39,3 % d'entre eux s'estimaient plutôt bien informés sur la qualité des eaux de baignade. Environ 1 habitant sur 6 (15,6 %) ne savait pas où trouver ce type d'informations (Baromètre Santé Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur 2017).

### ◆ LES PROFILS DE BAIGNADE

Les profils de baignade ont pour objectif d'évaluer la vulnérabilité de chaque site avec l'inventaire et l'analyse des sources de risques pour la baignade (contamination bactériologique, chimique, développement algal, présence de méduses, etc.) et de proposer un plan d'action pour réduire ces risques et un plan de gestion pour assurer la sécurité des usagers lors de pollutions ou de risques de pollutions.

### ◆ LES RISQUES LIÉS À LA BAIGNADE

#### Les noyades

L'OMS définit la noyade comme une insuffisance respiratoire résultant de la submersion ou de l'immersion en milieu liquide. Cette définition englobe tous les cas de noyade, qu'ils soient mortels ou non. En France, les noyades, accidentelles à près de 90 %, sont responsables chaque été d'environ 4 décès par jour en moyenne, ce qui représente entre 400 et 500 décès au cours de cette période.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été la plus touchée de France, devant les régions Aquitaine et Languedoc-Roussillon, avec 22,5 % des noyades et 16 % des décès enregistrés en 2015.

#### Chaleur, déshydratation et exposition au soleil excessive

L'exposition excessive au soleil peut conduire à des insolations (coups de chaleur) ou déshydratations (perte excessive d'eau par l'organisme). Les personnes âgées et les nourrissons sont particulièrement sensibles au risque de déshydratation.

L'exposition aux rayonnements ultraviolets (UV), d'origine naturelle ou artificielle, constitue la première cause des cancers cutanés, dont le mélanome. L'enfance et l'adolescence est une période critique : une forte exposition au soleil tôt dans la vie augmente le risque de mélanome. En 2017, le nombre de nouveaux cas de cancer cutanés a été estimé à plus de 15 000 en France métropolitaine. Le nombre de décès liés à ce cancer a quant à lieu été estimé à près de 1 800. Le nombre de nouveaux cas de cancers de la peau a plus que triplé entre 1980 et 2005 en France.

Si les chiffres du Baromètre Cancer 2010 montrent que les Français connaissent de mieux en mieux les risques d'une exposition au soleil (97 % d'entre eux savent que s'exposer sans protéger sa peau peut favoriser un cancer cutané), ils montrent aussi que cette connaissance des risques ne se traduit pas concrètement par une application suffisante des gestes